

Poste de **Baie-Saint-Paul** à 315-25 kV



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX • MARS 2012

Situation actuelle

La municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix est actuellement desservie en électricité par deux postes à 69-25 kilovolts (kV), soit les postes de Baie-Saint-Paul et de Saint-Hilarion. Ces postes sont alimentés par une ligne à 69 kV de 40 kilomètres provenant du poste de Charlevoix à 315-69 kV, situé près de Clermont. Un second tronçon de cette ligne se prolonge sur une distance de 40 km jusqu'au poste de Saint-Tite-des-Caps.

La capacité de ces postes ne suffit plus pour répondre à la demande du territoire. La croissance continue de la demande a eu pour effet que les installations actuelles ont atteint leur capacité maximale. En raison des distances à parcourir, les postes avoisinants ne peuvent plus contribuer à alimenter les charges de ce secteur.

Les postes et le réseau à 69 kV ne sont plus en mesure de desservir la MRC de Charlevoix.



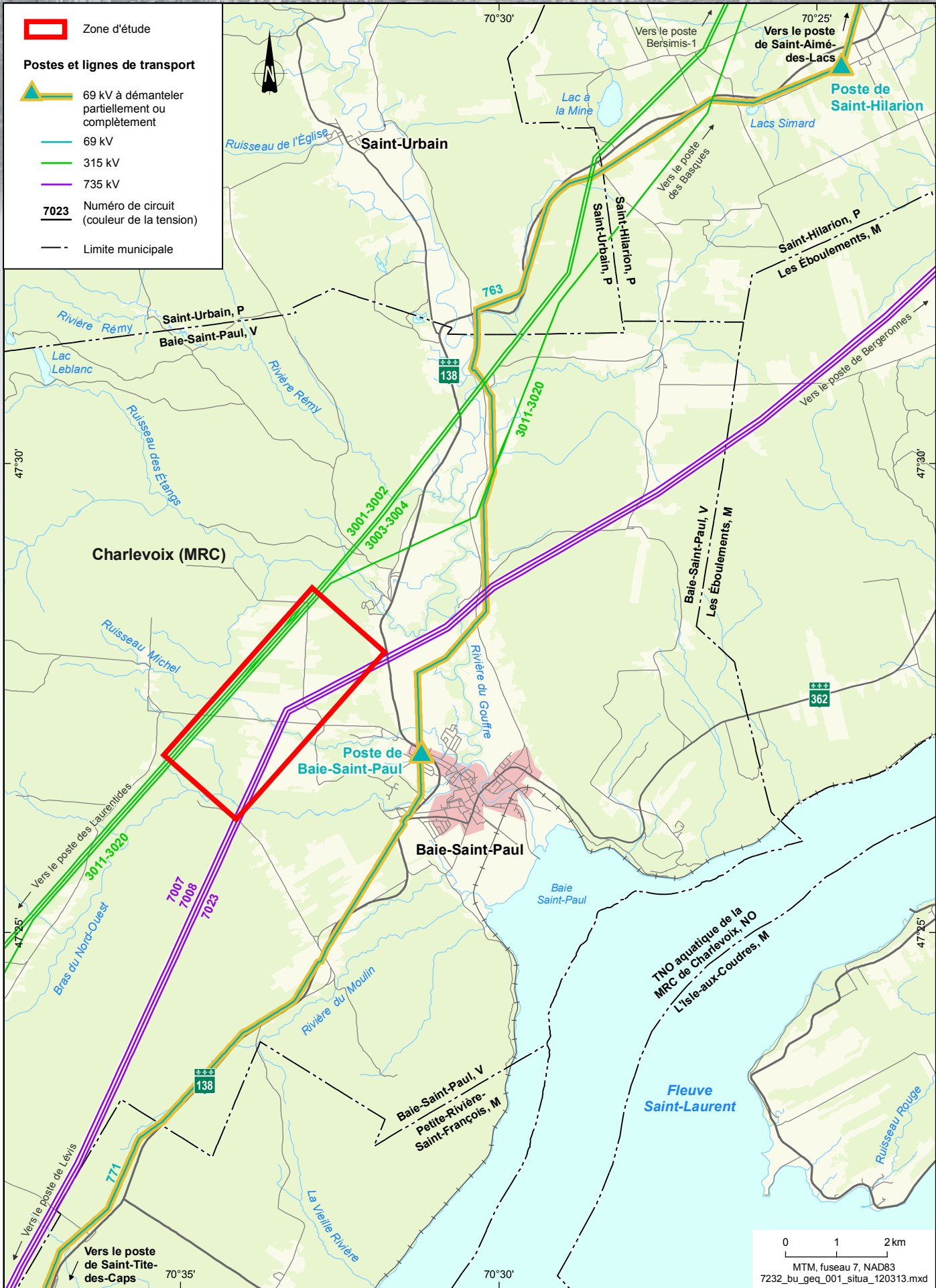
Solution préconisée


La solution préconisée par Hydro-Québec est d'implanter un nouveau poste à 315-25 kV et de le raccorder au réseau existant situé au nord de la ville de Baie-Saint-Paul au moyen d'une nouvelle ligne biterne (à deux circuits) à 315 kV. Selon l'emplacement qui sera retenu pour le poste, la longueur de la ligne sera de plus ou moins 2 km. La mise en service du poste et de la ligne est prévue à l'automne 2016.

Par la suite, à partir de 2017, il sera possible de démanteler les postes actuels à 69-25 kV de Baie-Saint-Paul et de Saint-Hilarion. On pourra également démanteler jusqu'à 80 km de la ligne à 69 kV entre le poste de Saint-Aimé-des-Lacs et le poste de Saint-Tite-des-Caps.




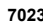
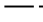
Le poste de Baie-Saint-Paul projeté sera construit dans la ville du même nom de façon à pouvoir desservir la totalité de la charge présentement alimentée par les postes de Baie-Saint-Paul et de Saint-Hilarion. Il sera bien situé pour répondre à la croissance de la demande de la MRC de Charlevoix.

Hydro-Québec TransÉnergie a confié à Hydro-Québec Équipement et services partagés le mandat de réaliser les études d'avant-projet relatives à la construction du nouveau poste de Baie-Saint-Paul et à son raccordement au réseau de transport.



 Zone d'étude

Postes et lignes de transport

-  69 kV à démanteler partiellement ou complètement
-  69 kV
-  315 kV
-  735 kV
- 7023** Numéro de circuit (couleur de la tension)
-  Limite municipale

0 1 2 km
 MTM, fuseau 7, NAD83
 7232_bu_geq_001_situa_120313.mxd

Zone d'étude

La zone d'étude du projet (voir la carte) couvre une superficie approximative de 8,5 km², occupée à parts égales par des milieux agricoles et des milieux forestiers. De forme rectangulaire et d'une longueur de 4,4 km, elle est délimitée au nord-ouest par le couloir des lignes à 315 kV et au sud-est par celui des lignes à 735 kV.

Le cœur de la zone d'étude est traversé par le rang Saint-Gabriel-de-Pérou Nord et la côte de Pérou.

Considérations environnementales

À la lumière des connaissances actuelles, les principales considérations environnementales associées à l'implantation du poste sont les suivantes :

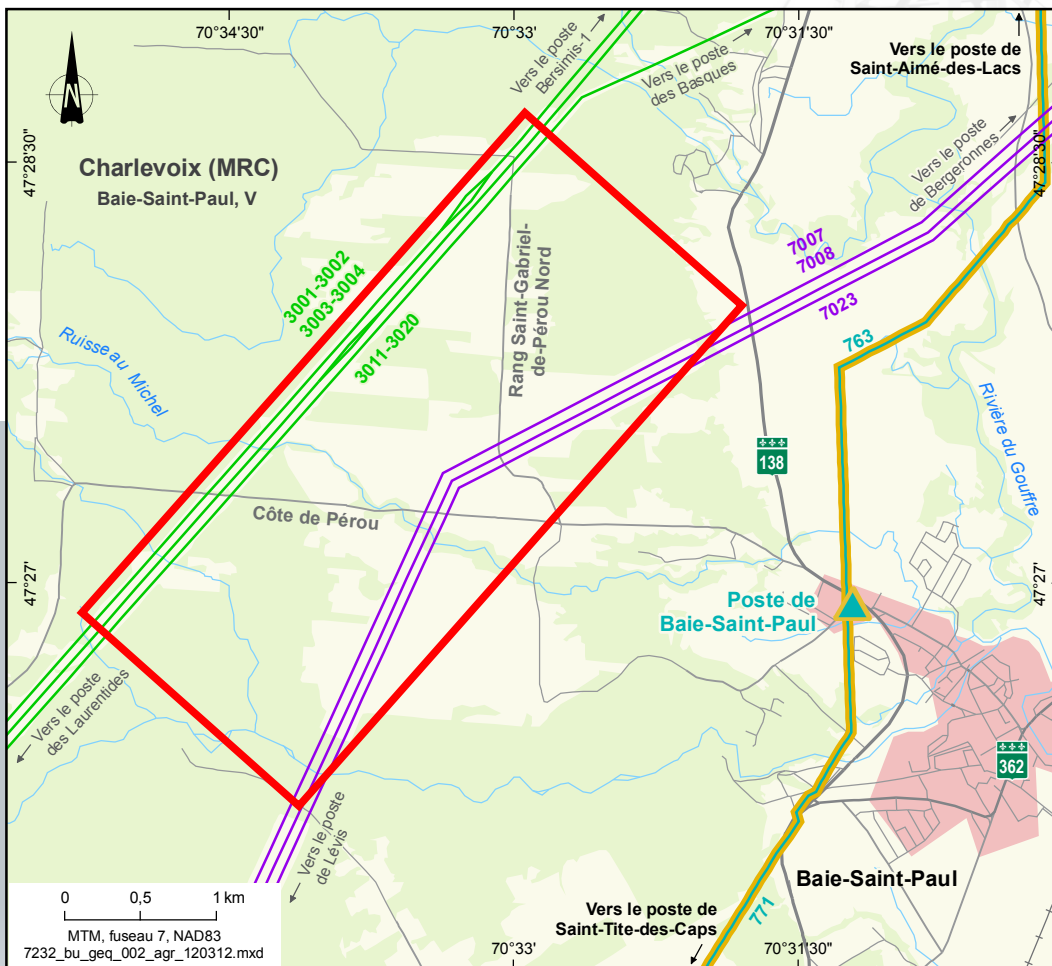
- la présence d'éléments sensibles tels le milieu bâti et les terres agricoles ;
- l'intégration visuelle du poste et de sa ligne d'alimentation.

Études

Au cours des prochains mois, Hydro-Québec Équipement et services partagés entreprendra des inventaires environnementaux et réalisera des études techniques dans la zone d'étude afin de bien connaître le milieu d'accueil du poste.

Par la suite, l'équipe de projet élaborera des emplacements pour le poste et des tracés de ligne et effectuera des analyses comparatives qu'elle soumettra aux publics concernés.

L'intégration des préoccupations sociales aux études environnementales, techniques et économiques permettra de déterminer le meilleur emplacement pour le poste et le meilleur tracé pour la ligne d'alimentation.



Participation du public

Hydro-Québec mettra en œuvre un programme de communication afin d'établir un dialogue avec le milieu d'accueil du projet tout au long des études. L'entreprise pourra ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les principaux intervenants du milieu de façon à adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Calendrier

AVANT-PROJET • DE L'HIVER 2011-2012 À L'AUTOMNE 2013

Information générale	Printemps 2012
Information et consultation sur les emplacements et les tracés étudiés	Hiver 2012-2013
Information sur la solution retenue	Printemps 2013

PROJET • DE L'AUTOMNE 2013 À L'AUTOMNE 2017

Demande des autorisations gouvernementales	Automne 2013 à hiver 2013-2014
Obtention des autorisations gouvernementales	Printemps 2015
Construction	Automne 2015 et printemps 2016
Mise en service du poste et de la ligne	Automne 2016
Démantèlements	2017

www.hydroquebec.com

